



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Compte rendu du forum du 6 Mars 2017

Le revenu universel : un gadget électoral infaisable ? Un projet pour résoudre la pauvreté et le chômage ? Et le travail dans tout cela ?

Animé par Michel Weill

INTRODUCTION :

Le revenu universel suscite de nombreuses controverses. C'est un sujet complexe, d'autant plus qu'il existe derrière le terme de revenu universel, des fusées à plusieurs étages dont le sens n'est pas nécessairement le même.

Afin d'essayer de mettre de l'ordre dans le débat, il convient de lister les questions principales qu'entraîne le revenu universel :

L'impact sur le travail : le revenu universel ne favorise-t-il pas une prise de distance vis-à-vis du travail ? Au contraire, ne va-t-il pas inciter à prendre un travail alors même que l'on a une sécurité sur une base de revenus ?

L'impact du revenu universel sur la croissance : l'injection de pouvoir d'achat va-t-il favoriser la croissance ? Et quels impacts sur la balance commerciale de la France ?

- Quel impact sur le système d'imposition ? Il faut le financer, il y aurait donc un seuil minimum d'imposition de 40%

- Favorise-t-il une répartition plus équitable de la richesse créée ? De quelle manière pèserait-il sur les salaires ? A partir du moment où les employeurs savent, ils risquent de moins payer leurs salariés.

- Quel impact sur la satisfaction des besoins ? Proposition alternative : il vaudrait mieux rendre un certain nombre de biens essentiels gratuits plutôt que donner du pouvoir d'achat : logements, transport, connectivité, alimentation...etc.

- Quid du financement ?

Argumentation principale :

Projet de Benoit Hamon

L'objectif premier du revenu universel est d'être moins dépendant du travail pour la satisfaction des besoins et des revenus.

Montant : Il existe différents niveaux, il s'agirait d'un revenu de 535 euros par mois pour arriver jusqu'à 1000 euros. *Mais récemment Benoit Hamon a proposé 650 € dans une première étape.*

Bénéficiaires : Toute personne majeure sans avoir à le demander. En effet, aujourd'hui, 1/3 des personnes qui ont droit au RSA ne le demandent pas. Cela résoudrait donc le problème du non recours et éviterait le risque d'extrême pauvreté. De plus, le versement du revenu ne dépendrait pas des ressources du bénéficiaire et remplacerait les aides et allocation tout en restant cumulable avec certaines aides.

Benoit Hamon a expliqué qu'il pourrait remplacer les aides sociales mais pas le système assurantiel (chômage, santé et risque vieillesse).

Coût : Environ 300 milliards d'euros par an. Le financement partiel serait obtenu par l'individualisation de l'impôt sur le revenu. Benoit Hamon a affirmé qu'il dégagerait 24 milliards d'euros et espère récupérer 80 milliards d'impôts sur l'évasion fiscale. De plus, il y aurait 84 milliards à récupérer sur la suppression des niches fiscales.

Projet énoncé par Manuel Valls sur le revenu minimum décent :

Ce projet s'élèverait à 850 euros par mois pour une personne seule mais serait suffisamment éloigné du SMIC pour éviter de lui faire concurrence.

Bénéficiaire : Tous les adultes de plus de 18 ans résidant sur le territoire national depuis au moins 4 ans mais le versement est dépendant des ressources. Pour l'instant, le plafond en dessous duquel il serait versé n'est pas précisé. Il s'agit de se demander s'il remplacerait d'autres allocations et aides. Ce revenu fusionnerait les dizaines de minimas sociaux qui existent. Il pourrait concerner environ 5 millions de personnes : RSA, solidarité personne âgées, personne handicapées, allocation temporaire d'attente, veuvage..etc.

Coût : 30 milliards d'euros par an.

Rapport au travail :

Une des principales argumentations du projet de revenu universel repose sur le rapport au travail. En effet, lorsque l'on recherche un travail payé au SMIC et que nous bénéficions d'une somme d'allocations en dessous du SMIC, nous ne sommes pas incités à chercher du travail car l'on sait que l'on va perdre les allocations. Tandis que si l'on sait que l'on va garder le revenu minimum, cela inciterait à travailler. D'autant plus que le revenu universel sert surtout à survivre plutôt que vivre. Cependant, c'est un raisonnement à décliner en fonction des populations cibles dont on parle.

La question du travail est mise en cause par la révolution numérique. Or, le revenu universel viserait à une sécurisation liée aux risques qu'entraînent la numérisation et l'ubérisation (perte de milliers d'emplois). Les raisonnements passés ne s'appliqueront plus avec la digitalisation du monde à venir. Il faut donc imaginer une nouvelle protection. Le revenu universel pourrait donc venir répondre à cette nouvelle insécurité professionnelle.

Au titre des dangers du revenu universel figure aussi le fait que les employeurs pourraient profiter de cette ressource mensuelle pour moins payer leurs employés. Comment lutter contre cela ?

En 2016, la France a créé 200 000 emplois qui proviennent d'un ensemble d'effets : partage du travail etc. Ainsi, il semble possible de contester le fait que le revenu universel soit une solution. Chaque fois que l'on flexibilise le marché du travail et qu'on réduit le coût du travail, on ne crée pas d'emplois mais l'on permet à certains employeurs de mobiliser le travail d'une mauvaise manière.

Toutefois, les emplois dans le numérique sont de plus en plus qualifiés mais les employeurs ont du mal à trouver des gens. Le numérique pourrait donc permettre la création d'emplois de plus en plus durables. Thierry Pech et Louis Gallois (Terra Nova) ont une prise de position claire : ils sont favorables au revenu décent car il détient 3 aspects fondamentaux non pris en compte par le revenu universel. Il faut une logique plus libérale en s'inscrivant dans une logique d'insertion et d'accès à l'identité sociale par le travail.

A partir du moment où il existe un revenu décent, on maintient un système de solidarité social qui permet l'accès à la sphère du travail. On peut l'envisager mais dans le système imaginé, il vient en substitution.

La question des services publics en général

Le problème du revenu universel va dans le sens du marché et de la libéralisation. La sphère politique se retire du problème du travail social et considère qu'à partir du moment où ces individus bénéficient de ce revenu, il serait possible de moins intervenir sur ces questions. Le revenu universel serait donné

de manière individuelle et automatique. Cela envoie un message clair : à partir du moment où tout le monde en bénéficie, cela permet à la société de se retirer d'un certain nombre d'obligations.

L'expérience finlandaise du revenu universel est intéressante : il s'agit de personnes dans une situation de chômage de longue durée ; cela leur permet de se réhabituer à l'emploi. L'intérêt du système dans ce cas est de garantir leur salaire dans le maintien du revenu universel. Cependant, cette expérience reste restreinte. De plus, ils n'ont pas la même culture vis-à-vis de l'impôt et ont un comportement collectif différent. En allant au bout de la logique, on risque de tendre vers une déconnexion entre le travail et le revenu.

Par ailleurs, peut-on se mettre d'accord sur le fait qu'il n'y a plus de travail pour tout le monde ? On ne pourra peut-être plus à l'avenir vivre du revenu de son travail.

Pour Benoit Hamon, il s'agit de revoir complètement les tranches d'impôt sur le revenu pour que pour les riches qui vont le toucher, on récupère tout par l'impôt ; cela reviendrait donc au même. Sur la question du travail, il risque d'y avoir un problème de quantité de travail, il ne faut pas réduire le numérique ni à l'ubérisation, ni aux emplois de très haut niveau liés au numérique. Ce qui est important c'est la digitalisation de toute l'économie. Les débats des années 1980-1990 sur le partage du travail ne peuvent passer par cette nouvelle logique par pertes et profits. Certains pays ont résolu le problème du non emploi par une très forte proportion de gens qui travaillent à temps partiel (Pays bas, Allemagne et Suède). Il faut donc reposer la question d'une société dans laquelle tout le monde ne travaille pas ainsi que celle du partage du travail.

La France a créé plus d'emplois depuis 1975 que pendant les 30 Glorieuses. A l'époque, la régulation se faisait par des horaires de travail en augmentation. Depuis 1975, nous avons vu la création de beaucoup d'emplois, sur une population active qui a augmenté d'environ 20 %. Il faut donc franchir de nouvelles étapes, par la négociation collective, des normes que l'on appliquerait collectivement plutôt qu'à la hollandaise où le travail à temps partiel est beaucoup plus répandu. La réduction de travail crée une norme qui répartie les choses de manière durable : il y a donc la question de savoir si on tend vers moins de travail. Des rapports catastrophistes avaient été fait avec l'automatisation, et les progrès techniques (Ex : métiers jacquard) mais d'autres emplois ont été créé ailleurs. Selon le rapport de *France stratégie*, près de 15% des emplois actuels sont vraiment touchés par l'automatisation mais le plus gros a déjà été fait. Dans la grande distribution, on compte environ 200 000 emplois de caissier. Or, ils pourraient être supprimés. Il semble donc que la toute automatisation rencontre encore des obstacles. De même, le domaine médical commence à intégrer des systèmes experts qui supprimeraient la présence humaine, mais nous ne savons pas encore si les patients seraient satisfaits par ces méthodes.

Nous ne sommes pas certaines de cette disparition du travail telle qu'elle a été présentée par le projet du revenu universel. Or, ce dernier se base principalement sur cette argumentation. Il faut donc apporter une nuance : il est certain qu'il reste encore du travail pour répondre aux besoins, mais ces besoins sont-ils solvables ?

La proposition d'André Gorz du « deuxième chèque » consiste à permettre à celui qui le veut d'avoir un travail à mi-temps et d'avoir un « deuxième chèque » pour s'investir dans des activités sociales. Il s'agit donc de s'éloigner de la vision étroite que nous avons du travail salarié. La théorie du 2^e chèque semble plus intéressante que celle du revenu universel. En effet, il s'agit de donner la possibilité aux gens qui le veulent de réduire leur temps de travail et de toucher un 2^e chèque pour s'investir dans des activités sociales ou culturelles non solvables. Il est possible de faire un parallèle avec l'opération 0 chômeurs de longue durée qui consiste à globaliser les aides pour employer des personnes pour des activités qui ne sont pas solvables au prix du marché. Il est donc dommage d'oublier toutes ces perspectives, avec le revenu universel ; on réinvente des systèmes qui sont beaucoup moins réfléchis .

On assiste à une révolution car les temps numériques ne sont pas ceux du XIXe siècle. Elle se développe très rapidement et porte en elle beaucoup d'espoir. Par ailleurs le revenu universel pourrait conduire à des déficits graves sur certains postes en raison de leurs difficultés (ex : aides-soignants). Cependant, les robots pourraient aider ces personnes et faciliter les conditions de travail.

Il semble nécessaire qu'aujourd'hui les conditions de travail des salariés soient améliorées par des progrès managériaux. En effet, il existe un problème de culture car en général les encadrants ou chefs d'entreprise ne sont pas recrutés en fonction de leurs capacités managériales mais sur des capacités commerciales et techniques. Les formations managériales ne sont pas suffisamment répandues. Question de la compétitivité : il faut rappeler que notre niveau de vie dépend de l'efficacité de notre entreprise. Il y a besoin de soutenir les entreprises françaises qui sont dans la concurrence internationale et sur lesquelles repose notre niveau de vie.

Volet du financement du revenu universel:

Une partie reste non financée, une autre repose sur l'hypothèse d'une fraude que l'on ne connaît pas. Le revenu universel viendrait se positionner en substitution d'aides qui existent déjà et qui ne sont pas tout à fait au même niveau, et parfois plus élevées que ce qui est proposé en fonction de situations particulières (handicap...)

Le volet du financement constitue la critique la plus virulente du revenu universel. Il distribuerait la même chose à tout le monde, sans tenir compte de l'inégalité des besoins. De plus, la question de l'impôt est un problème fondamental. Les messages qu'ont martelé les exécutifs successifs ont été basés sur la baisse des impôts. Or, le revenu universel viendrait les augmenter avec un taux minimum allant de 30 à 45% : la culture française vis-à-vis de l'impôt n'est pas la même que celle des social-démocraties d'Europe du Nord.

Notre système reste un des systèmes les plus redistributeurs si on le globalise et si l'on ajoute les cotisations. Il faut donc une remise à plat totale du système de contribution des charges sociales. C'est une des propositions d'Emmanuel Macron.

Prochains rendez-vous :

-Le jeudi 6 Avril 2017 à 20h, à l'Hôtel Best Western Charlemagne, 23 Cours Charlemagne 69002 Lyon pour une interrogation des représentants des candidats sur la question du dialogue social

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du Club
Maison des associations 27 rue Denfert Rochereau 69004 LYON (bulletin ci-joint)**

**pour tout contact : club.convaincre@gmail.com
notre site <http://www.convaincre-rhone.eu/>**